

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal **du comité de gestion du camping** de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue au bureau municipal situé au 1216, rue Principale, ce troisième jour de mai 2022 (03/052022) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Rita Dufresne Gaétan Beauchesne Bernard Dumais
Nathalie Doucet

Est absent :
 Éric Beauchamp

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne, mairesse. Sylvie Genois, greffière-trésorière, est aussi présente

Résolution 2022-05-021 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nathalie Doucet
Appuyé par Bernard Dumais
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2022.
4. Comptes à payer.
5. Grandeur de remise pour ceux qui ont 1 terrain et demi.
6. Médiation dossier Lise Bérubé.
7. Varia
 - a. Achat d'une table de billard.
 - b. Achat de botte de travail.
8. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-022 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2022

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Nathalie Doucet
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 avril 2022, tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-023 Compte à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer des mois de janvier à avril 2022, chacun des membres du comité de gestion du camping de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Nathalie Doucet
Appuyé par Gaétan Beauchesne
Et résolu que des comptes au montant 23 492.29 \$ soient acceptés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie que le camping possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 23 492.29 \$ \$ sont disponible en date du 03 mai 2022.

Sylvie Genois, greffière-trésorière

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-024 Grandeur de remise pour ceux qui ont 1 terrain et demi

ATTENDU la demande d'un campeur saisonnier (Mario Duplessis) d'installer une remise de 10 X 12 parce qu'il a un terrain et demi;

ATTENDU que la réglementation du camping autorise une remise de 8 X 10.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

Appuyé par Bernard Dumais

Et résolu ce qui suit :

- De refuser la demande de Mario Duplessis;
 - De ne pas modifier la réglementation.
- Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-025 Médiation dossier Lise Bérubé

ATTENDU que le 11 mai 2022 se tiendra la médiation entre la municipalité, la CNESST et Lise Bérubé;

ATTENDU que cette médiation survient suite à la fin d'emploi en tant que gérante de camping et de la marina;

ATTENDU que pour éviter des frais d'avocat supplémentaires à la municipalité il est préférable de régler ce dossier hors cours.

Il est proposé par Bernard Dumais

Appuyé par Nathalie Doucet

Et résolu ce qui suit :

- D'autoriser une marge de négociation entre 15 000\$ et 18 000\$.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-026 Achat d'une table de billard

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

Appuyé par Bernard Dumais

Et résolu d'autoriser la dépense de 350 \$ pour l'achat d'une table de billard appartenant à Carole Fortin.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-05-027 Achat de botte de sécurité

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

Appuyé par Bernard Dumais

Et résolu ce qui suit :

- Autoriser une dépense pour l'achat de botte de sécurité pour les employés du camping préposés à l'entretien pour un maximum de 200 \$;
- Une paire de botte est autorisés aux 2 ans.

-Adoptée à l'unanimité-

La levée de l'assemblée est proposée par Nathalie Doucet, appuyé par Gaétan Beauchesne. Il est 20 heures 34.

Rita Dufresne, mairesse

Sylvie Genois, Greffière-trésorière